

Un engagement commun pour des objectifs partagés

En signant la charte « Agir ensemble pour les rapaces », vous bénéficiez d'un programme spécifique comprenant la mise à disposition d'outils d'animation et l'accompagnement par des associations naturalistes. Vous rejoignez un réseau d'acteurs de la région Midi-Pyrénées qui agissent pour mieux connaître les diverses espèces de rapaces diurnes et nocturnes qui nichent dans notre région et œuvrent en faveur de leur préservation.

Les associations de protection de la nature partenaires de l'opération « Agir ensemble pour les rapaces » cosignent la Charte et s'engagent avec vous, acteur local désireux de s'impliquer dans la préservation des rapaces.

Vous êtes un acteur du territoire...

En signant cette charte, vous reconnaissez l'importance de :

- **Protéger** les rapaces sur leur territoire
- **Préserver** les milieux naturels nécessaires à leur reproduction, alimentation et tranquillité
- **Développer** la sensibilité des citoyens vis à vis de ces espèces
- **Promouvoir** les actions réalisées en faveur de rapaces

Vous souhaitez mettre en œuvre une (ou plusieurs) actions...

- » Cette action peut porter sur une espèce, un groupe d'espèces ou encore leurs habitats.
- » L'action s'attachera à cibler un enjeu prioritaire lié à la préservation d'une ou plusieurs espèces de rapaces du territoire.
- » L'action sera réalisée durant l'année de signature de la charte.
- » Les moyens techniques et financiers ainsi que la communication liée à sa mise en œuvre sont pris en charge par votre structure.

Nos associations vous accompagnent et s'engagent à :

- **Mettre à votre disposition** des outils créés pour ce programme (ainsi que tout autre support existant utile en fonction de l'action engagée).
- **Fournir des conseils de naturalistes ornithologues** de terrain sur les actions définies en commun.
- **Aider à la réalisation d'animations locales** (soirées débats, conférences, diaporama, balades naturalistes, ateliers pédagogiques etc.) définies en commun.

Les outils mis à disposition dans le cadre du programme sont :

- **Une exposition de 16 panneaux** autoportés présentant toutes les espèces de rapaces nicheurs de Midi-Pyrénées ainsi que des éléments sur les menaces et actions existantes. Richement illustrés et proposant un contenu original propre au contexte régional, ces panneaux constituent des supports de choix pour la sensibilisation d'un large public à la connaissance du patrimoine naturel local.
- **Un livret** présentant les milieux de vie des rapaces, les menaces existantes ainsi que des pistes d'actions, se basant sur des exemples locaux précis, permettant à chacun de trouver des réponses concrètes et des modalités d'intervention en faveur des rapaces.
- De plus, les signataires de la Charte intégreront le réseau « Agir ensemble pour les rapaces » et pourront ainsi bénéficier **des retours d'expériences** réalisées sur d'autres territoires.



Vous vous engagez à réaliser la ou les action(s) suivante(s) :

Action(s) :

- Conception et mise en place d'un panneau informatif sur les rapaces du territoire au départ du sentier du Rivalet à destination des promeneurs, randonneurs et des habitants de la commune
- Formation sur les rapaces et la biodiversité aux techniciens des espaces verts de la commune
- Communication auprès du public

Espèce(s) de rapace(s) concernée(s) : l'ensemble des rapaces présents sur la commune (Faucon crécerelle, Buses variable, Bondrée apivore, Chevêche d'Athéna...)

Danger / Menace :

- disparition des espèces et des habitats
- altération de la trame verte et bleue

Localisation : panneau sur le sentier du Rivalet et formation des techniciens à Montrabé

Période prévue pour la réalisation : le panneau à l'automne 2014 et la formation des techniciens au printemps 2015

Partenaires techniques : mairie de Montrabé

Descriptif simple des actions :

- Panneau : rédaction, choix des photos et conseils à la mise en place
- Formation : sortie de terrain dans la commune afin d'observer les rapaces et de faire les liens entre entretien, rapaces et biodiversité

Animations locales prévues :

- animation avec deux classes de CE2 de l'école communale le mardi 10 juin 2014
- exposition permanente d'une semaine en juin 2014
- signature de la charte en juillet 2014 (mairie et Nature Midi-Pyrénées)

Moyens techniques et / ou financiers mis en œuvre :

- financement par la mairie du panneau sur les rapaces (contenu, matériel et pose)
- financement par la mairie de la formation à destination des techniciens des espaces verts

Communication :

- A l'échelle communale (feuille d'info, journal de la commune, Internet, affichage extérieur...)
- Article dans les journaux locaux

Signataires :

Jérôme Calas
Président de Nature Midi-Pyrénées
Pour le Président
Pascaline Silanoh

Jacques Sebi
Maire de Montrabé

